

États financiers

Collège de l'Île

(sous le nom incorporé «La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc.»)

Le 31 mars 2020

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
États des résultats et des évolutions des actifs financiers nets	4
État de la situation financière	5
État des résultats – Programmation collégiale	6
État des résultats – Formation continue	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 14
Dépenses - Programmation collégiale	15
Dépenses - Formation continue	16



Rapport de l'auditeur indépendant

Grant Thornton LLP
2nd Floor, Royal Bank Building
220 Water Street, PO Box 1660
Summerside, PE
C1N 2V5
T (902) 436-9155
F (902) 436-6913
www.GrantThornton.ca

Aux membres du Conseil d'administration de

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. (la « société »), qui comprennent le l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, l'état des évolutions des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. au 31 mars 2020, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre sujet

Notre vérification a été effectuée dans le but de formuler une opinion sur les états financiers de Noonan Petroleum Ltd. dans son ensemble. Les informations supplémentaires incluses dans les tableaux présentés sont fournies à des fins d'analyse supplémentaire et ne constituent pas une partie obligatoire des états financiers. Ces informations n'ont fait l'objet des procédures de contrôle appliquées que dans la mesure nécessaire pour exprimer une opinion dans le cadre de l'audit de l'ensemble des états financiers.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Summerside, Canada
24 Octobre 2022

Comptables professionnels agréés

**Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société
éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)**
États des résultats et des évolutions des actifs financiers nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

	<u>Page</u>	<u>Revenus</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Excédent des revenus (dépenses) Net</u>	<u>Excédent des revenus (dépenses) Net</u>
Programmation collégiale	6	1 627 809	\$ 1 715 711	\$ (87 902)	\$ 66 506
Formation continue	7	255 831	180 340	75 491	16 208
Total		<u>1 883 640</u>	\$ <u>1 896 051</u>	\$ <u>(12 411)</u>	\$ <u>82 714</u>

Opérations

Actifs financiers nets, début de l'exercice	97 141	\$	14 427	\$
Excédent des (dépenses) revenus de l'exercice	(12 411)		82 714	
Transfert entre fonds	-		-	
Actifs financiers nets, fin de l'exercice	<u>84 730</u>	\$	<u>97 141</u>	\$

Affectés

Actifs financiers nets, début de l'exercice	72 526	\$	72 526	\$
Transfert entre fonds	-		-	
Actifs financiers nets, fin de l'exercice	<u>72 526</u>	\$	<u>72 526</u>	\$

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

État de la situation financière

au 31 mars	2020	2019
Actif		
À court terme		
Espèces et quasi-espèces	235 679 \$	57 437 \$
Comptes à recevoir	92 688	253 976
TPS/TVH à recevoir	23 491	12 355
Inventaire	18 752	13 503
Frais payés d'avance	10 936	19 780
	<u>381 546</u>	<u>357 051</u>
Immobilisations corporelles (note 3)	<u>229 164</u>	<u>252 172</u>
	<u>610 710 \$</u>	<u>609 223 \$</u>
Passif		
À court terme		
Comptes à payer (note 5)	161 560 \$	172 476 \$
Revenus reçus d'avance (note 6)	230 625	180 345
	<u>392 185</u>	<u>352 821</u>
Apports reportés immobilisations (note 7)	51 924	74 473
Actifs sous contrat de location (note 8)	9 345	12 262
	<u>453 454</u>	<u>439 556</u>
Surplus		
Actifs financiers nets (page 4)		
Opérations	84 730	97 141
Affectés	72 526	72 526
	<u>157 256</u>	<u>169 667</u>
	<u>610 710 \$</u>	<u>609 223 \$</u>

Au nom du conseil d'administration

Directeur

Directeur

**Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société
éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)**

État des résultats – Programmation collégiale

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

Revenus

APÉCA	35 975	\$	21 179	\$
Droits de scolarité	141 705		100 108	
COMPÉTENCES Î.-P.-É.	198 232		201 419	
Gouvernement de l'Î.-P.-É. – Éducation de base des adultes	45 000		45 000	
Gouvernement de l'Î.-P.-É. – Fonds des opérations	136 747		177 527	
Holland Collège	20 000		-	
Intérêts	714		433	
Langues officielles en enseignement (note 9)	835 000		823 810	
Revenu assurance étudiants	4 510		6 900	
Consortium National de Formation en Santé (note 10)	192 222		192 222	
Ventes de manuels	10 311		15 250	
Autres	7 393		10 554	

1 627 809 1 594 402

Dépenses (page 15)

1 715 711 1 527 896

Excédent des (dépenses) revenus de l'exercice

(87 902) **\$** 66 506 **\$**

**Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société
éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)**

État des résultats – Formation continue

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

Revenus

Formation linguistique

Contrats de services

167 394 \$

115 912 \$

Droits de scolarité

18 058

24 498

185 452

140 410

Formation sur mesure

Contrats de services

70 379

11 666

Formation linguistique adaptation culturelle

Consortium national de formation en santé

-

2 100

255 831

154 176

Dépenses (page 16)

180 340

137 968

Excédent des revenus de l'exercice

75 491 \$

16 208 \$

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars

2020

2019

Augmentation (diminution) d'espèces et quasi-espèces

Exploitation		
Excédent des (dépenses) revenus de l'exercice	(12 411)	\$ 82 714 \$
Amortissement - immobilisations	67 665	70 197
Amortissement des apports reportés en immobilisation	(22 549)	(31 762)
	<u>32 705</u>	<u>121 149</u>
Variation du fonds de roulement :		
Comptes à recevoir	161 288	(211 740)
TPS/TVH à recevoir	(11 136)	(411)
Inventaire	(5 249)	19 454
Frais payés d'avance	8 844	(4 087)
Comptes à payer	(10 916)	38 006
Revenus reçus d'avance	50 280	85 297
	<u>225 816</u>	<u>47 668</u>
Financement		
Endettement bancaire	-	-
Financement pour acquisition d'immobilisations	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>
Investissement		
Achats d'immobilisations corporelles	(44,657)	(55 256)
Vente d'immobilisations corporelles	-	-
Paievements du contrat de location d'équipement	(2 917)	(2 713)
	<u>(47 574)</u>	<u>(57 969)</u>
Augmentation (diminution) nette d'espèces et quasi espèces	<u>178 242</u>	<u>(10 301)</u>
Espèces et quasi espèces, début de l'année	<u>57 437</u>	<u>67 738</u>
Espèces et quasi espèces, fin de l'année	<u>235 679</u>	<u>\$ 57 437 \$</u>

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers

au 31 mars 2020

1. Nature des opérations

Le Collège de l'Île, sous le nom incorporé Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. est un organisme à but non lucratif qui offre, en français, de la formation professionnelle et langagière à ses clients afin qu'ils puissent contribuer au développement social et économique de la province.

Le Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. ») est un établissement d'enseignement postsecondaire, exonéré d'impôt en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et taux d'amortissement suivants :

Réseau informatique	30%, dégressif
Logiciel	30%, dégressif
Système vidéo conférence	30%, dégressif
Équipements et ameublements	20%, dégressif
Améliorations locatives	10%, dégressif
Actifs sous contrat de location	20%, dégressif

Apports affectés - immobilisations

Les apports affectés pour l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis à titre de revenu sur la même base que les immobilisations achetées sont amortis.

Constatation des revenus

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les contrats de service et les frais de scolarité sont comptabilisés comme revenu lorsque les services sont rendus.

Espèces et quasi espèces

Les espèces et quasi espèces comprennent l'encaisse et les soldes bancaires, déduction faite de l'endettement bancaire.

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers

au 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

Inventaire

L'inventaire du matériel pédagogique est comptabilisé au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût inclut toutes les dépenses directement attribuables à l'achat et à la livraison des produits à l'emplacement de la Société. Le coût est attribué en utilisant la méthode du coût spécifique. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours ordinaire des opérations moins toutes les dépenses de vente applicables. L'inventaire du matériel promotionnel est comptabilisé au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Estimations comptables

Lors de la préparation des états financiers de la Société, la direction est requise de faire des estimations et de formuler des hypothèses pouvant avoir des conséquences sur les montants constatés en ce qui a trait aux actifs et passifs, à la déclaration des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et aux montants reportés à titre de revenus et dépenses durant l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations significatives comprennent la provision pour les créances douteuses et la valeur de l'inventaire.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement, incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers

au 31 mars 2020

3. Immobilisations corporelles	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
	Amortissement Coût	cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Réseau informatique	343 917	\$ 237 995	\$ 105 922	\$ 103 947
Système vidéo conférence	209 570	181 347	28 223	40 320
Équipements et ameublements	156 328	115 449	40 879	48 244
Améliorations locatives	82 768	46 222	36 546	40 606
Logiciel	31 633	23 345	8 288	7 421
	<u>824 216</u>	<u>604 358</u>	<u>219 858</u>	<u>240 538</u>
Actifs sous contrat de location	16 778	7 472	9 306	11 634
	<u>840 994</u>	<u>\$ 611 830</u>	<u>\$ 229 164</u>	<u>\$ 252 172</u>

4. Ligne de crédit

La Société a une ligne de crédit autorisée à un montant maximum de 300 000\$. Cette ligne de crédit porte l'intérêt au taux préférentiel plus 3%. Le taux d'intérêt préférentiel a été de 2,95% au 31 mars 2020 et 3,95% au 31 mars 2019. La ligne de crédit est garantie par un contrat de garantie générale sur les comptes clients, inventaires et équipements.

5. Comptes à payer	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Fournisseurs	114 821	\$ 81 696
Salaires courus	23 904	44 609
Déductions à payer	-	25 884
Vacances à payer	16 845	15 305
Autres	5 990	4 982
	<u>161 560</u>	<u>\$ 172 476</u>

6. Revenus reçus d'avance	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Gouvernement de l'Î.-P.-É.	86 036	\$ 83 163
Droits de scolarité	140 404	92 179
Commission de la fonction publique de l'Î.-P.-É.	4 185	4 558
Autres	-	445
	<u>230 625</u>	<u>\$ 180 345</u>

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers

au 31 mars 2020

7. Apports reportés en immobilisations	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Les apports reportés en immobilisations représentent la portion non amortie des fonds reçus pour faire l'acquisition d'immobilisations corporelles. Ces apports seront comptabilisés à titre de revenus sur la base d'amortissement de ces actifs.		
Solde d'ouverture	74 473 \$	106 235 \$
Montant reçu durant l'année	-	-
Montant comptabilisé à titre de revenu au courant de l'année	<u>(22 549)</u>	<u>(31 762)</u>
Solde de fermeture des apports reportés en immobilisations	<u>51 924 \$</u>	<u>74 473 \$</u>

8. Actifs sous contrat de location	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition calculé à un taux d'intérêt de 7,23%, avec paiements mensuels de 309\$ incluant le principal et l'intérêt.		
	<u>9 345 \$</u>	<u>12 262 \$</u>

Les paiements exigibles au cours des prochains quatre exercices sont les suivants:
2021 – 3 133 \$; 2022 – 3 368 \$; 2023 – 2 844 \$.

9. Langues officielles en enseignement	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Le revenu reçu de l'Entente Canada - Île-du-Prince-Édouard relative à l'enseignement est composé de deux enveloppes : fonds réguliers et fonds complémentaires. Le revenu est distribué comme suit:		
Fonds réguliers		
Contribution fédérale	250 000 \$	250 000 \$
Contribution provinciale	<u>250 000</u>	<u>250 000</u>
	500 000 \$	500 000 \$
Fonds complémentaires		
Contribution fédérale	175 000 \$	197 500 \$
Contribution provinciale	<u>160 000</u>	<u>126 310</u>
	<u>835 000 \$</u>	<u>823 810 \$</u>

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers

au 31 mars 2020

10. Consortium National de Formation en Santé

2020

2019

En avril 2014, l'organisation a conclu un accord de quatre ans avec Santé Canada qui leur a accordé un total de 768 888\$ pour couvrir des dépenses reliées aux programmes de santé tout au long des quatre années. La répartition des dépenses en ce qui concerne cet accord est la suivante :

Revenus	<u>192 222</u>	\$	<u>192 222</u>	\$
Salaires et avantages sociaux	164 660		164 660	
Représentations et déplacements	12 462		12 462	
Matériel de bureau	3 000		3 000	
Loyer	3 600		3 600	
Promotion et publicité	8 000		8 000	
Bourse	500		500	
	<u>192 222</u>	\$	<u>192 222</u>	\$

11. Dépendance économique

Les activités courantes de la Société dépendent d'un financement provenant des gouvernements provincial et fédéral.

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers

au 31 mars 2020

12. Instruments financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'il y ait une perte imprévue si un client ou une partie contractante d'un instrument financier ne rencontre pas ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la Société qui sont exposés au risque de crédit incluent les comptes recevables. La Société atténue le risque de crédit associé à ses comptes recevables en établissant un processus régulier de surveillance. La Société considère généralement la qualité de crédit de ses actifs financiers qui ne sont ni en retard ni dépréciés comme étant solide. La provision pour créance douteuse est révisée à chaque date du bilan. La Société met à jour ses estimations des provisions pour créances douteuses en se basant sur l'historique des clients.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de perte potentielle due aux changements dans le taux d'intérêt. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Société au risque de taux d'intérêt incluent les passifs financiers qui ont un taux d'intérêt variable. La Société a présentement une ligne de crédit qui est sujet au risque de taux d'intérêt en raison de son taux variable.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société pourrait ne pas avoir assez d'encaisse disponible pour satisfaire ses responsabilités financières lorsqu'elles deviennent dues. La Société maintient activement une facilité de crédit qui est engagée pour s'assurer qu'elle a suffisamment de fonds disponibles pour satisfaire aux obligations financières courantes et futures à un coût raisonnable.

13. COVID-19

Après le 31 mars 2020, la propagation du COVID-19 a gravement affecté de nombreuses économies locales à travers le monde. Dans de nombreux pays, dont le Canada, les entreprises sont obligées de cesser ou de limiter leurs activités pendant des périodes longues ou indéfinies. Les mesures prises pour contenir la propagation du virus, notamment les interdictions de voyager, les quarantaines, la distanciation sociale et les fermetures de services non essentiels, ont provoqué des perturbations importantes dans les activités dans le monde entier, entraînant un ralentissement économique. La durée et l'impact de la pandémie de COVID-19 restent incertains pour le moment.

L'Organisation a déterminé que ces événements n'ont pas eu d'incidence importante sur la valeur comptable des actifs et des passifs présentés dans ces états financiers. La durée et l'impact de la pandémie du COVID-19, ainsi que l'efficacité des réponses du gouvernement et des banques centrales, restent incertains pour le moment. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces conséquences, ainsi que leur impact sur la situation financière et les résultats de l'organisation dans les périodes futures.

**Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société
éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)**

Dépenses - Programmation collégiale

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

Dépenses				
Affranchissement et poste prioritaire	680	\$	840	\$
Ameublement	95		-	
Amortissement - immobilisations	67 665		70 197	
Amortissement des apports reportés	(22 549)		(31 762)	
Assurance	13 876		10 738	
Assurance étudiants	4 092		5 882	
Contrats de services	183 269		110 423	
Cotisations et abonnements	12 956		17 211	
Équipements et entretien	14 279		3 341	
Frais de partenariat	4 953		9 914	
Formation du personnel	8 809		11 077	
Frais bancaires et intérêts	4 476		3 290	
Frais de communication	26 137		27 886	
Inscription cours en ligne	4 125		1 428	
Loyer et conciergerie	127 681		133 471	
Matériel de bureau	16 547		20 813	
Matériel pédagogique	26 873		32 634	
Mauvaise créance	6 428		-	
Perte sur les inventaires	-		20 077	
Promotion et publicité	63 353		61 026	
Représentations et déplacements	72 563		55 758	
Salaires et avantages sociaux	1 052 555		941 426	
Téléphone et télécopieur	8 928		8 198	
Vérification comptable	17 920		16 128	
	1 715 711		1 529 996	
Distribution – formation continue	-		(2 100)	
	<u>1 715 711</u>	\$	<u>1 527 896</u>	\$

**Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société
éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)**

Dépenses - Formation continue

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020		2019	
Formation linguistique	139 411	\$	123 924	\$
Formation sur mesure	40 929		11 944	
Formation linguistique et adaptation culturelle	-		2 100	
	<u>180 340</u>	\$	<u>137 968</u>	\$